

EMC. L'ENGAGEMENT : Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.
 Bilan faisant suite à l'étude de cas sur l'opération Licorne en Côte-d'Ivoire, la mise en perspective réalisée en classe
 et la conférence du Lieutenant-colonel CIEREN du 10 mai 2017

I- Les principes de la Défense nationale et les nouvelles menaces contre la paix.

A-La Défense nationale, pourquoi ?

→ A partir de l'exemple des 2 guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945), *quelles sont les valeurs qui méritent qu'un citoyen s'engage au péril de sa vie ?*

- Résister à l'oppression (jeunes qui ont refusé le STO)
- Défendre les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme (familles françaises ayant caché des enfants juifs)
- Défendre le territoire national contre les agressions extérieures (combats de la Résistance contre l'occupant allemand).

B-Une nouvelle défense pour faire face à de nouvelles menaces.

→ Pour être efficace *la Défense nationale doit s'adapter au nouveau contexte mondial et européen. Quelles sont les nouvelles menaces ?*

Depuis 2008, le « **Livre blanc** » fixe de nouvelles stratégies pour l'armée française.

a) Le nouveau contexte mondial est à prendre en compte (depuis la fin de la « guerre froide ») :

- Disparition de l'URSS (les Etats-Unis restent la seule superpuissance militaire aujourd'hui)
- Avec le renforcement de l'Union européenne, la notion de frontière diminue.
- Le territoire national ne connaît plus de menace directe (de la part d'un pays).

b) Mais de nouvelles menaces sont apparues, il faut très sérieusement en tenir compte :

- Le **terrorisme national et international** (attentats de New York du 11 septembre 2001, de Madrid...). Les attentats de janvier et de novembre 2015 à Paris ont eu pour conséquence de renforcer le **plan Vigipirate** (plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection contre la menace terroriste sur le territoire national).
- La **diffusion et transfert des armes** nucléaires, chimiques et bactériologiques.
- La **criminalité internationale** : trafic de drogue, d'armes...

Des jeunes lors de la JDC



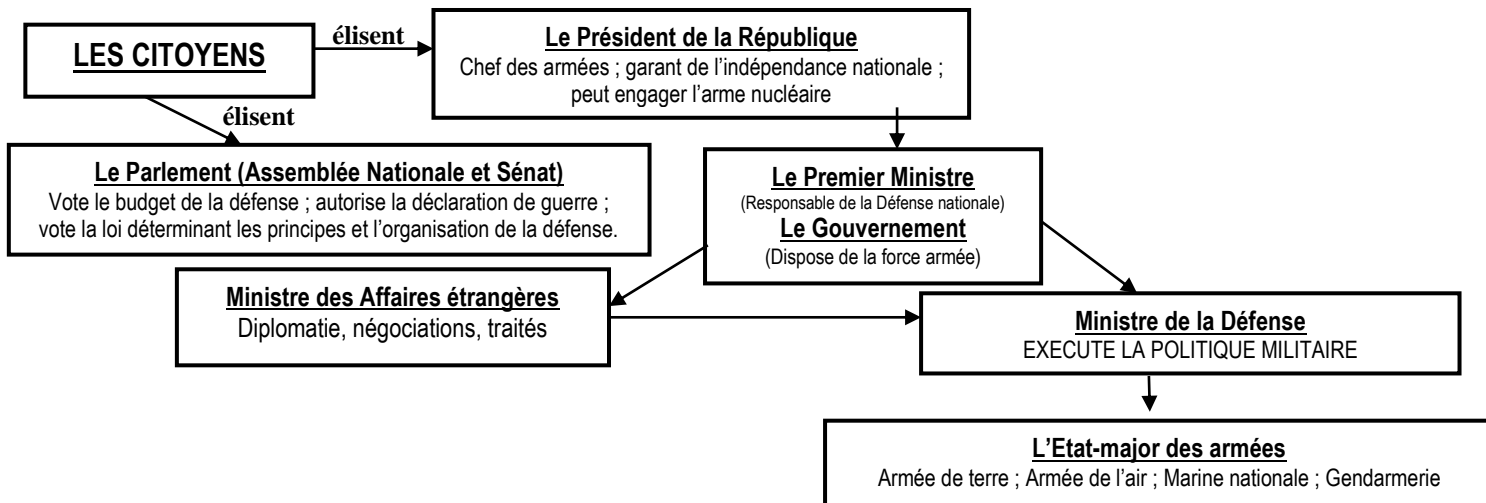
→ Les jeunes et l'Armée : quelles sont les nouvelles obligations ?

Depuis **la loi de 1997**, le **service national est suspendu** : la France dispose désormais d'une **armée professionnelle**. Il existe de nouvelles obligations :

- La **sensibilisation des jeunes à la Défense nationale** : commémorations, rôle de l'armée... (au collège et au lycée)
- L'obligation de **se faire recenser** à la mairie à **16 ans**
- La **JDC (Journée Défense et Citoyenneté)** sur un site militaire (informations, évaluations...) avec délivrance **d'un certificat individuel de participation**.

COMPLEMENT :

Organigramme de l'organisation de la Défense nationale d'après la Constitution de 1958



II-La recherche de la paix : un engagement de la France aux niveaux européen et international.

A-Les engagements européens de la France.

La France intervient également avec les armées des autres Etats membres de **l'Union européenne**. La France agit alors dans le cadre de la **Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC)** : elle met à la disposition de l'Union européenne ses moyens militaires « afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux principes de la charte des Nations unies » (traité de Lisbonne, 2009) par exemple pour lutter contre les actes de piraterie au large de la Somalie (opération ATALANTA depuis 2008).

B-Les engagements internationaux de la France.

La France contribue aussi à la sécurité internationale par des **actions humanitaires**. Elle intervient dans le cadre de l'ONU **contre le terrorisme ou pour maintenir la paix**, par exemple en Côte-d'Ivoire entre 2002 et 2015 (opération Licorne).

ZOOM : l'ONU (Organisation des Nations Unies) :

-Quel est le rôle de l'ONU ? L'ONU a pour but de « **maintenir la paix et la sécurité internationales** » (Charte des Nations Unies, 1945). Voir la leçon d'histoire sur le monde en 1945.

-Comment fonctionne-t-elle ? Les principales instances de l'ONU sont : **l'Assemblée générale** (192 pays membres), le **secrétariat général** (un secrétaire général élu pour 5 ans), le **Conseil de sécurité** (5 membres permanents : Chine, Etats-Unis, **France**, Royaume-Uni, Russie), la **Cour internationale de justice** (15 juges élus). Voir schéma ci-dessous.

Lorsque la paix est menacée, le **Conseil de sécurité** peut prendre des **résolutions** (voir schéma ci-dessus) pour condamner un Etat ou un groupe. Il peut décider l'envoi de **Casques bleus** (militaires mis à la disposition de l'ONU par les Etats membres volontaires) ou d'une mission de maintien de la paix.



◀ **Doc. ci-contre** : par exemple, depuis janvier 2013, **4000 soldats français sont engagés au Mali** contre les terroristes islamistes (« opération Serval ») avec le soutien du Conseil de Sécurité de l'ONU.

L'organigramme de l'ONU :

